

# UNE PROTECTION OFFERTE PAR NISSAN



Les produits de protection Nissan sont facultatifs et ne sont pas une assurance. Toutes les transactions liées aux produits de protection Nissan sont régies exclusivement par les dispositions du contrat de produit applicable. Ce document fournit de l'information générale au sujet des produits du Plan de protection Nissan et ne doit pas être le seul document de référence sur lequel baser la décision d'achat d'une couverture. Veuillez consulter le contrat du produit de protection Nissan applicable pour plus de détails sur les dispositions, les conditions et la couverture particulières, y compris, les limites, les exclusions et la cessibilité. La couverture peut varier par province. Les modèles de véhicule ne sont pas tous admissibles à une couverture. Consultez votre concessionnaire Nissan pour plus de détails.

Le fournisseur de la Protection Pneus et jantes haut de gamme, Protection pour débosselage, Protection pour pare-brise, Protection pour clés et Protection de l'apparence du véhicule est Nissan Canada Extended Services Inc., 5290 Orbitor Drive, Mississauga, Ontario L4W 4Z5. Le crédit-bailleur fournissant la Protection de fin de location et le prêteur fournissant la Protection auto garantie est Nissan Canada Inc., 5290 Orbitor Drive, Mississauga, Ontario L4W 4Z5.

Le garant de la Protection antivol est Nissan Canada Extended Services Inc., 5290 Orbitor Drive, Mississauga, Ontario L4W 4Z5.

© Nissan Canada Extended Services Inc. 5290 Orbitor Drive, Mississauga, Ontario L4W 4Z5. Tous droits réservés.

NIBR-FCAN 6/20



Innover  
pour exalter



## La commodité et la tranquillité d'esprit pour rehausser l'expérience du propriétaire d'un véhicule Nissan

Voici une série de produits de protection facultatifs exclusivement sélectionnés pour préserver la beauté et le rendement de votre véhicule Nissan tout en vous aidant à minimiser vos soucis et vos frais.

Cette série de produits de protection facultatifs a été conçue spécialement pour s'adapter à vos habitudes et besoins de conduite et, selon les couvertures que vous choisissez, il ne pourrait y avoir aucune limite sur le nombre d'occurrences, les indemnités de réclamation, le nombre d'appels de service, aucune limite de kilométrage et aucune franchise.

### Couverture de conduite quotidienne

La protection à couvertures multiples peut être achetée comme forfait ou comme produits autonomes. Découvrez dès aujourd'hui comment économiser avec une protection à couvertures multiples.

- Protection Pneus et jantes haut de gamme
- Protection pour débosselage
- Protection pour clés
- Protection pour pare-brise
- Protection de l'apparence du véhicule

### Protection pour perte financière

- Protection auto garantie (PAG)
- Protection de fin de location
- Protection antivol

**Discutez avec votre conseiller aux ventes Nissan au sujet de notre protection facultative pour trouver la couverture la mieux adaptée à vos besoins.**

## PROTECTION PNEUS ET JANTES HAUT DE GAMME

Vos pneus Nissan sont les seules pièces du véhicule qui touchent la route, alors pourquoi ne pas leur accorder une attention particulière? Si vos pneus ou jantes sont endommagés en raison de risques routiers comme des clous, des morceaux de verre ou de métal, des débris ou des nids de poule, la Protection Pneus et jantes haut de gamme couvrira le coût de leur réparation ou remplacement pendant la durée de votre couverture. Nous pouvons vous aider à garder votre véhicule sur la route, mais surtout, à assurer votre sécurité et celle de vos passagers.

### Avantages supplémentaires<sup>1</sup>

- Aucune limite sur les occurrences ou les indemnités de réclamation
- Aucune limite de kilométrage
- Aucune franchise

<sup>1</sup> Consultez votre contrat de produit applicable pour des détails précis sur la couverture.

## PROTECTION POUR DÉBOSSSELAGE

Les imperfections n'ont pas besoin d'être permanentes. La Protection pour débosselage aide à éliminer les bosses et creux mineurs sans abîmer le fini d'usine de votre véhicule. Les réparations peuvent être effectuées à la concession, à votre domicile ou lieu de travail, sans aucuns frais supplémentaires.

### Avantages supplémentaires<sup>1</sup>

- Aucune limite sur les occurrences ou les indemnités de réclamation
- Aucune limite sur le nombre d'appels de service
- Aucune limite de kilométrage
- Aucune franchise

## PROTECTION POUR CLÉS

La Protection pour clés offre une indemnité allant jusqu'à 800 \$ par occurrence si votre clé est perdue, volée, endommagée, ou si les clés ont été oubliées dans le véhicule verrouillé. Et puisque les clés de votre domicile et de votre véhicule peuvent se trouver sur le même porte-clés, nous vous enverrons un serrurier pour pouvoir entrer chez vous dans une telle situation.

### Avantages supplémentaires<sup>1</sup>

- Aucune limite de kilométrage
- Aucune franchise

## PROTECTION POUR PARE-BRISE

Même les fissures et craquelures mineures causées par la projection de cailloux et débris routiers peuvent gêner la vue. Gardez une vue dégagée de la route grâce à la Protection pour pare-brise. Les réparations peuvent être effectuées à la concession, à votre domicile ou lieu de travail, sans aucuns frais supplémentaires.

### Avantages supplémentaires<sup>1</sup>

- Aucune limite sur le nombre de réparations
- Aucune limite de kilométrage
- Aucune franchise

## PROTECTION DE L'APPARENCE DU VÉHICULE

Aidez à maintenir la beauté et la valeur de votre Nissan pour des années à venir. Avec la Protection de l'apparence du véhicule, réparez des surfaces intérieures en tissu et vinyle ou refaites la peinture des surfaces extérieures pour assurer la belle apparence de votre véhicule.

### Avantages supplémentaires<sup>1</sup>

- Aucune limite sur le nombre d'appels de service
- Aucune limite de kilométrage
- Aucune franchise



Un système de protection antivol pour vous aider à minimiser vos pertes

Une protection contre la perte de votre véhicule qui est votre meilleure alliée lorsque le pire se produit

Mettez fin à votre location avec plus de facilité, sans frais

## PROTECTION ANTIVOL

Il est possible que votre compagnie ne couvre que la valeur vénale de votre véhicule au moment du vol vous laissant porter un fardeau financier majeur. La Protection antivol fournit un produit de dissuasion et d'identification qui aide à minimiser vos pertes, et une indemnité allant jusqu'à 5 000 \$ à utiliser pour l'achat d'un véhicule neuf chez le concessionnaire qui vous a vendu votre véhicule d'origine.

### Protégez votre investissement :

L'exemple suivant illustre la façon dont la Protection antivol peut vous aider à couvrir vos coûts dans le cas où votre véhicule serait volé et déclaré perte totale.

Acompte	+	3 000 \$
Coûts de remplacement du véhicule (taxe de vente, autres frais)	+	2 000 \$
Vos coûts potentiels	=	5 000 \$
Indemnité de garantie limitée de Protection antivol	-	5 000 \$
<b>Somme que vous devez</b>		<b>0 \$</b>

\*Coûts approximatifs, vos coûts réels peuvent varier.

Cet exemple n'est fourni qu'à des fins d'illustration. Les calculs réels de l'indemnité de garantie limitée varieront selon les circonstances particulières.

**Le produit de dissuasion contre le vol est installé de manière permanente sur le véhicule couvert et ne peut donc pas être annulé.**

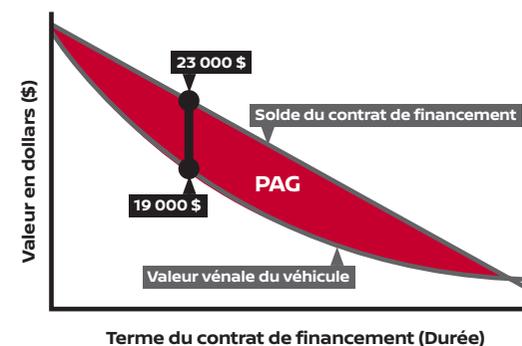
## PROTECTION AUTO GARANTIE (PAG)

La Protection auto garantie (PAG)<sup>2</sup> apaise vos soucis en cas de perte totale de votre véhicule. La PAG exonère la différence entre le règlement de votre assurance de première ligne et le solde non remboursé sur le contrat de financement de votre véhicule, et fournit une couverture pour votre franchise d'assurance, sous réserve des conditions générales du programme.

### Voici comment la PAG aide à protéger votre investissement :

Voici un exemple de la façon dont le produit PAG peut couvrir un véhicule qui a été déclaré perte totale.

Solde non remboursé du contrat de financement	23 000 \$
Règlement d'assurance de la valeur du véhicule au jour du sinistre	- 19 000 \$
Somme que vous devez	= 4 000 \$
Franchise d'assurance de première ligne <sup>2</sup>	+ 1 000 \$
Vos coûts potentiels	= 5 000 \$
Exonéré par la PAG	- 5 000 \$
<b>Somme totale que vous devez</b>	<b>0 \$</b>



Les exemples ci-dessus ne sont fournis qu'à des fins d'illustration. Les calculs réels d'exonération de la PAG varieront selon les circonstances particulières.

<sup>2</sup> La Protection auto garantie (PAG) n'est offerte que si vous achetez votre véhicule de Nissan Canada Inc.

## PROTECTION DE FIN DE LOCATION

La location de votre véhicule Nissan devrait être une expérience emballante. Pour rehausser votre enthousiasme, la Protection<sup>3</sup> de fin de location peut simplifier la remise du véhicule à la fin de la location en exonérant jusqu'à 7 500 \$ de frais couverts d'usure excessive. Les couvertures comprennent :

- Frais pour pièces manquantes, jusqu'à 150 \$ pour chaque pièce
- Peinture endommagée ou garnissage usé ou endommagé
- Pare-brise et lunette arrière
- Dommages aux vitres latérales
- Usure des pneus
- Pare-chocs et garnitures
- Phares
- Et plus encore...

<sup>3</sup> La Protection de fin de location n'est offerte que si vous louez votre véhicule de Nissan Canada Inc.